

Le Président

*Saint-Pierre, le 8 septembre 2016*

N/Réf. : 3247/2016

**Monsieur Manuel VALLS**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de Matignon**  
**57, rue de Varenne**  
**75700 PARIS SP 07**

**Monsieur le Ministre,**

Le 28 avril 2016, l'avenant élargissant aux résidents de l'Archipel l'entente franco-québécoise en matière de sécurité sociale était signé au Québec sous l'égide d'Annick GIRARDIN au titre de la France.

Le parlement Québécois a ratifié cet avenant le 31 mai 2016. Or, à ce jour le parlement français n'a toujours pas donné son aval.

La conséquence directe de cette léthargie est que les 54 jeunes de l'Archipel, actuellement inscrits aux études au Québec, risquent de devoir payer fort cher pour accéder à la santé de la province alors que l'accord signé, à fort renfort de communication, par Annick GIRARDIN devait leur éviter ces tracas.

Il est évident, et je me joins en cela, à la demande du Sénateur-Maire Karine CLAIREAUX, que seule votre impulsion, pourra enclencher le processus de ratification de l'avenant et ce, dans les plus brefs délais. Il est tout de même fort à parier que tout ce processus ne permettra pas d'éviter que nos jeunes doivent payer leur accès au Régime d'Assurance Maladie du Québec (RAMQ).

C'est pourquoi, pour compenser les lacunes du gouvernement, je vous demande d'assumer pleinement votre responsabilité dans ce dossier en prenant en charge le paiement des frais d'accès au RAMQ pour nos jeunes qui devraient les payer avant l'entrée en vigueur de l'avenant concerné.

Cette situation est ubuesque car les jeunes de l'Archipel, après les annonces prématurées de Madame Annick GIRARDIN, se retrouvent confrontés à ces questions financières délicates. Vous conviendrez que ces jeunes Français n'ont pas à subir les désagréments de ce dossier qui a largement manqué de suivi.

Je vous remercie de votre diligence et, dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.

*Bien à vous* Le Président  
  
**Stéphane ARTANO**